

FLAVESCENCE DORÉE

LUTTE INSECTICIDE EN VITICULTURE BIOLOGIQUE SUR SECTEUR EN LUTTE INSECTICIDE OBLIGATOIRE

Consulter le **Bulletin spécifique 2026 Lutte insecticide obligatoire FD**
[sur l'extranet du Comité Champagne](#)

Quelques recommandations en conduite biologique, applicables pour la campagne 2026. Des essais étant menés chaque année, ces préconisations pourront être ajustées en fonction des résultats obtenus :

- Orienter le choix du produit sur une **spécialité à base de pyréthrinés** (meilleure efficacité que l'huile paraffinique aux périodes de luttés définies par les arrêtés préfectoraux, [retour essais 2025 Sudvinbio/CA Hérault](#)).
- **Traiter le soir après 19h** (meilleure efficacité, voir le webinaire 2023 avec [essais Sudvinbio 2021-2023](#) à 38 min).
- Appliquer le produit seul de préférence (recommandation [firme](#)). En cas de mélange, pas d'incompatibilité physique avec le cuivre et le soufre, **mais attention au mélange avec le soufre si les températures sont élevées** (augmente fortement la phytotoxicité). De même ne pas mélanger avec des huiles essentielles. Incorporer en dernier dans la cuve.
- Si traitement pendant la fleur : respecter les contraintes horaires (2h avant/3h après le coucher du soleil et rendre le couvert non attractif). Les spécialités homologuées en viticulture **bio** sont autorisées pendant la fleur [par dérogation](#).
- Pas de nécessité d'ajuster le pH de la bouillie ([retour firme Syngenta lors du webinaire IFV du 7/05/2026](#), toute fin de présentation).
- Traitement en face par face sur l'ensemble du feuillage.
- Les 3 traitements obligatoires sont à réaliser en Champagne **tous les 10 jours** à partir de la première application T1 (respecter les dates réglementaires).



Contact : marie.fagot@marne.chambagri.fr



vignoble-champenois.chambre-agriculture.fr